



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 mars 2020 à 20 h 30

### COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 3 mars 2020

Effectif légal	49
Conseillers présents	32
Excusés avec pouvoir	3
Excusés	4
Absents	10

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 :</b>	
- Budget Principal	Adopté (unanimité)
- Budget annexe lotissement les Chênes	Adopté (unanimité)
- Budget annexe la Carrée	Adopté (unanimité)
<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019</b>	
- Budget Principal	Adopté (unanimité)
- Budget annexe lotissement les Chênes	Adopté (unanimité)
- Budget annexe la Carrée	Adopté (unanimité)
<b>BUDGET PRINCIPAL – Affectation des résultats</b>	Adopté (unanimité)
<b>FISCAITE DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX 2020</b>	Adopté (unanimité)
<b>EXAMEN ET VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020</b>	
- Budget Principal	Adopté (majorité)
- Budget annexe lotissement les Chênes	Adopté (unanimité)
- Budget annexe la Carrée	Adopté (unanimité)
<b>PARTICIPATION COMMUNALE AUX ECOLES PRIVEES</b>	Adopté (majorité)
<b>AVANTAGES A CARACTERE SOCIAL (fournitures scolaires, sorties pédagogiques, classe de découverte, récompenses et prix)</b>	Adopté (unanimité)
<b>PARTICIPATION FINANCIERE VERSEE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES</b>	Adopté (majorité)
<b>QUARTIER LE VIGNEAU – CESSIONS FONCIERES</b>	Adopté (unanimité)
<b>VOTE DES SUBVENTIONS 2020</b>	Adopté (majorité)
<b>ADMISSION EN NON-VALEUR</b>	Adopté (unanimité)
<b>MISE A DISPOSITION DU FAR – FRAIS DE CHAUFFAGE</b>	Adopté (majorité)

<b>PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE DEPLACEMENT</b>	<b>Adopté (majorité)</b>
<b>PRISE EN CHARGE DE FRAIS D'HEBERGEMENT</b>	<b>Adopté (unanimité)</b>
<b>PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR L'UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)</b>	<b>Adopté (unanimité)</b>
<b>VENTE DE MATERIELS</b>	<b>Adopté (unanimité)</b>
<b>RESTAURANT MUNICIPAL DE LA POUZE – CONVENTION AVEC LE GEVES</b>	<b>Adopté (unanimité)</b>
<b>SENTIERS DE RANDONNEE DE BRAIN SUR LONGUENEE ET LA POUZE – FONDS DE CONCOURS</b>	<b>Adopté (unanimité)</b>
<b>MAINE ET LOIRE HABITAT – VENTE DE LOGEMENTS A BRAIN SUR LONGUENEE ET GENE</b>	<b>Adopté (majorité)</b>
<b>AMENAGEMENT URBAIN A LA POUZE</b>	<b>Adopté (majorité)</b>

*Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 13 mars 2020, Le Maire – Laurent TODESCHINI.*

